

Groupe stratégique franco-américain  
Projet Johns Hopkins University – Fondation Robert Schuman  
Conférence - 2009 : quels enjeux pour la relation franco-américaine ?  
Vendredi 5 décembre 2008

## **Quelles nouvelles responsabilités des États-Unis et de l'Union européenne dans la régulation de l'économie mondiale ?**

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président,

Je suis très honoré de pouvoir m'exprimer devant vous aujourd'hui dans le cadre de cette initiative commune de la Fondation Robert Schuman et du Center for Transatlantic Relations de l'Université Johns Hopkins. Ayant passé deux de ces trois dernières années aux Etats-Unis, je suis convaincu que nous pouvons apprendre beaucoup d'un travail en commun et que c'est même une condition nécessaire pour progresser sur le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, la régulation de l'économie mondiale.

Nous savons tous pourquoi cette question se pose aujourd'hui avec autant d'acuité. L'économie mondiale est en crise. Crise financière étendue à l'ensemble de l'économie, mais aussi crise énergétique, environnementale, alimentaire. Cette conjonction des crises n'a pas de précédent. Chacune d'entre elles dépassent les cadres nationaux, dans une économie mondiale interdépendante caractérisée par la mondialisation des flux de capitaux, de biens, de services, d'idées et de personnes. Pour agir de façon efficace à court comme à moyen terme, le repli sur soi et le protectionnisme ne sont donc pas une option. Nous devons travailler ensemble, et d'abord au niveau transatlantique qui constitue encore aujourd'hui le pilier de l'économie mondiale et qui peut avoir un rôle moteur avec nos partenaires des pays industrialisés, émergents ou en développement. Cela dit, il faut être modeste dans cette démarche : le système de gouvernance mondiale actuel et les règles existantes sont le résultat des initiatives passées des Occidentaux, et a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment dans le cadre de la crise actuelle. En outre, le travail à accomplir concerne toutes les échelles : des réformes sont nécessaires au niveau international, mais aussi au niveau national et régional (par exemple au niveau de l'UE).

Dans ce contexte, la France et l'Europe ont un rôle particulier à jouer parce qu'ils sont à la fois méfiants face à la mondialisation et porteur d'un projet, celui de la coopération supranationale autour de normes partagées. Traditionnellement, la France est aussi très méfiante face aux Etats-Unis et il existe de fait certains différents idéologiques, un rapprochement franco-américain peut donc grandement faciliter la définition d'une stratégie commune. Les intérêts partagés et notre interdépendance doivent nous conduire à identifier une approche commune des défis actuels : réponse à la crise financière, réorganisation de la gouvernance économique mondiale, coopération en matière énergétique et environnementale, investissement dans l'économie de la connaissance, développement de l'économie transatlantique. La crise et les changements d'administration le rendent à la fois possible et plus que jamais nécessaire.

## 1. Les crises actuelles

### La crise financière, la contraction du crédit et la crise économique

- ⇒ Dans ce contexte, la cohésion et la coopération sont nécessaires. L'euro montre aujourd'hui son rôle protecteur. La BCE et la Fed ont travaillé main dans la main. Il y a pu avoir des craintes que chacun joue une partition individuelle mais, dans l'ensemble, c'est la coopération qui l'emporte, les Etats observant les meilleures pratiques des autres et n'hésitant pas à les reprendre, modulo les spécificités nationales.
- ⇒ Le modèle général retenu a été le sauvetage du système financier (cf. leçons de la crise de 1929) et la relance économique, autrement dit l'injection de liquidités et la substitution de l'endettement public à l'endettement privé. Cette politique est rationnelle mais elle devra rester conjoncturelle si nous ne voulons pas augmenter les risques d'une nouvelle bulle par la suite et déstabiliser des finances publiques mises à forte contribution.
- ⇒ Enfin, la crise révèle des besoins de régulation et de surveillance des marchés financiers sur lesquels je reviendrai.

### Le retour de la rareté : une crise énergétique, alimentaire et environnementale

- ⇒ si la mondialisation fait en général baisser les prix de certains produits en augmentant les capacités de production et en faisant baisser les coûts, il n'en va pas de même des produits pour lesquels l'offre est intrinsèquement limitée, en particulier les ressources naturelles. On a ainsi vu au cours des années récentes l'augmentation spectaculaire des prix de l'énergie et de l'alimentation ainsi que l'augmentation de la pression sur les ressources environnementales. Les baisses de prix récentes conduisent à faire passer ces problématiques au second plan, derrière la crise économique. Pourtant, ce sont là des défis économiques majeurs pour le présent et l'avenir et la coopération internationale sur ces questions est essentielle. Dans le passé, on a vu des différends importants entre l'Europe et les Etats-Unis sur ce terrain. Le changement d'administration doit être l'occasion de renforcer la coopération transatlantique et de définir enfin des positions communes.
- ⇒ C'est un enjeu extrêmement concret pour les citoyens et fondamental pour nos économies : c'est là que se trouve le cœur de la nécessaire prochaine révolution industrielle et la condition pour ne pas revenir à une économie malthusienne où les limites des ressources disponibles conjuguées à l'expansion démographique conduisent à la stagnation économique et à l'augmentation des tensions sociales.

### Blocages et enjeux toujours d'actualité

- ⇒ Il est important de se rappeler qu'1,4 milliards de personnes disposent aujourd'hui encore de moins de 1,25 dollars par jour. La lutte contre la pauvreté doit continuer, certains objectifs du millénaire ne seront pas atteints, par exemple la contribution des pays développés à l'aide au développement. Cet engagement est nécessaire pour que la légitimité de l'Europe et des Etats-Unis soit reconnue et elle doit s'accompagner d'une réforme des institutions internationales pour en assurer une plus grande efficacité et une plus grande transparence.

- ⇒ Les inégalités restent également fortes aux niveaux nationaux, notamment aux Etats-Unis. Il existe en effet des gagnants et des perdants au progrès technologique et à la mondialisation. Les perdants ne doivent pas être oubliés, des actions spécifiques à leur égard sont nécessaires. En France, il faut permettre à plus de gens d'accéder à un emploi.
- ⇒ Dans le contexte de concurrence internationale de plus en plus fort, il est essentiel de promouvoir la compétitivité des territoires et des entreprises. Offrir des facteurs de productions de qualité (par ex. une main d'œuvre qualifiée, l'accès au financement, des infrastructures de qualité, etc.) et un environnement réglementaire attractif qui protège les consommateurs et non les monopoles.
- ⇒ Le processus de Doha est bloqué. L'OMC a permis des progrès très importants dans l'intégration des marchés et dans la promotion d'une concurrence loyale. A ce titre, elle doit être défendue contre les discours protectionnistes, ce qui n'exclut pas la promotion de normes sociales et environnementales ambitieuses. L'Europe est le principal acteur de la mondialisation des échanges, elle serait la première perdante d'une résurgence du protectionnisme.

## 2. Quel agenda pour la coopération franco-américaine en matière économique ?

- D'abord agir au niveau national : compte-tenu de notre interdépendance, nous avons intérêt à ce que chacun voit sa situation économique s'améliorer. Au delà de la réponse conjoncturelle à la crise économique, des réformes structurelles sont nécessaires:
  - ⇒ En France, l'enjeu est d'augmenter la compétitivité et l'emploi et de retrouver des marges de manœuvre pour pouvoir conduire une politique budgétaire contracyclique. Les priorités sont donc : la poursuite de la réforme de l'Etat de façon à favoriser l'investissement public par rapport aux dépenses récurrentes et à améliorer l'efficacité de l'administration ; l'augmentation de l'employabilité des catégories ayant des difficultés à trouver un travail (investissement dans la formation, dispositifs visant à faciliter la reprise d'emploi, promotion de la flexisécurité) ; l'investissement dans l'enseignement supérieur et dans la formation ; la réduction des rentes de situation en réduisant les barrières à l'entrée dans le secteur des services notamment ; la simplification des réglementations ; la promotion du développement des PME ; la lutte contre la ségrégation urbaine.
  - ⇒ aux Etats-Unis, l'enjeu est d'améliorer la protection sociale, pour l'instant indigne d'un pays aussi riche, d'investir à nouveau dans les infrastructures qui se sont largement dégradées ces dernières années dans certaines régions et villes, enfin d'améliorer l'éducation primaire et secondaire ainsi que les dispositifs de formation à destination des chômeurs.

Pour ces réformes, la France et les Etats-Unis peuvent parfois apprendre l'un de l'autre (par exemple, Small Business Act américain et qualité des infrastructures françaises)

- Promouvoir le développement de l'économie transatlantique

Sur ce point je serai relativement rapide, car Daniel Hamilton en a parfaitement parlé, il est le spécialiste de ce sujet. Développer une économie transatlantique forte, permettant aux entreprises de réaliser des économies d'échelle importante grâce à la taille de ce marché, est essentiel dans le contexte de la mondialisation et du dynamisme des pays émergents qui disposent de grands marchés intérieurs en forte croissance.

Je noterai seulement qu'il est important de prendre en compte dans ce domaine le fait que la relation Europe-Etats-Unis est parfois vécue comme une relation de concurrence frontale : en France, la mondialisation est vécue comme une américanisation dans des secteurs tels que l'audiovisuel, la finance, ou encore le logiciel. Aux Etats-Unis, le patriotisme économique est aussi parfois très fort, par exemple dans le domaine de l'aéronautique, de la défense ou encore de l'acier. Un travail de pédagogie est donc nécessaire.

Le maintien de réglementations très émotionnelles (en matière culturelle et alimentaire en Europe ; en matière d'aéronautique et de défense aux Etats-Unis) ne doit pas empêcher de progresser sur les nombreux autres domaines. L'utilisation de la reconnaissance mutuelle en matière de certifications techniques, une plus grande transparence dans l'attribution des marchés publics, et un travail d'harmonisation sur les sujets les plus difficiles peuvent y contribuer. Cela étant, là encore, le travail est pour partie interne : il s'agit de limiter les barrières non douanières, par exemple les régimes d'autorisation discriminatoires (ex. marché des services), et de simplifier certaines démarches (par exemple en mettant en place un brevet communautaire au sein de l'UE).

- S'entendre sur un agenda commun face aux défis actuels

⇒ En matière de régulation financière : certaines mesures doivent être adoptées, pour donner des exemples très concrets la créations de chambre de compensation sur le marché des dérivés de crédit de façon à organiser et standardiser ces marchés, la réforme des règles applicables aux agences de notations, la clarification des standards comptables internationaux ou encore le développement d'une supervision bancaire efficace (par ex. en Europe avec la création d'une institution commune chargée de superviser les banques multinationales et non pas d'un collège de superviseur qui sera peu réactif). On peut se référer sur ces points aux travaux du FMI et du Financial Stability Forum. On voit bien que les engagements pris devront être mis en œuvre aux niveaux nationaux, ce qui suppose donc un suivi.

⇒ Améliorer la gouvernance économique mondiale. Il s'agit tout d'abord de donner un rôle plus important aux pays émergents dans les instances de décision : le G8 n'est plus adapté pour traiter les problèmes de l'économie globale, notamment les déséquilibre commerciaux et monétaires, en l'absence de pays comme la Chine, le Brésil et l'Inde. L'UE pourrait également adopter une représentation commune à la Banque mondiale et au FMI , comme c'est déjà les cas à l'OMC. Le rôle du FMI devrait en même temps être revu pour qu'il se concentre sur la certification des comptes financiers des États, sur la

prévention des crises financières (les États-Unis doivent d'ailleurs accepter de se soumettre aux enquêtes sur la stabilité financière du FMI) et sur les études macroéconomiques, tout en cessant ses programmes d'ajustements structurels et les prêts non destinés à des situations d'urgence. Ceci permettrait de rendre le FMI plus indépendant des pressions politiques, de recentrer sa mission et de résoudre les problèmes financiers auxquels il est actuellement confronté. Parallèlement, il est essentiel de soumettre la Banque mondiale à des audits externes réguliers et de développer la traçabilité des aides et prêts qu'elle accorde, de façon à en accroître la transparence et l'efficacité. La FAO devrait de son côté se voir attribuer les moyens institutionnels et financiers suffisants pour être capable de faire face de façon adéquate à des crises alimentaires comme celle qui est en cours. Enfin, même si les négociations y sont bloquées, l'OMC reste indispensable, notamment pour éviter les retours en arrière. Tout en visant à conclure le processus de Doha, il serait intéressant pour les États-Unis et l'UE d'examiner ensemble la possibilité de développer des accords plurilatéraux ouverts à tout signataire et permettant à ceux qui le souhaitent de poursuivre l'intégration commerciale.

- ⇒ Dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, une coopération entre les États-Unis et l'Union européenne est indispensable. Sur le plan environnemental, les États-Unis et l'Europe ont jusqu'ici eu un différend sur la stratégie à adopter (définition d'objectifs chiffrés, participation des pays émergents et en développement). Or, il est essentiel de trouver un accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour faire suite au protocole de Kyoto : l'engagement de la future administration américaine et du Congrès sur ce plan sera essentiel. Une coopération concrète entre les États-Unis et l'Europe sur la question environnementale passe également par le partage des meilleures pratiques, la définition de standard commun, l'identification des opportunités ouvertes à chacun par les clean techs, et l'adoption d'une stratégie commune en vue du développement de ces technologies. En matière énergétique, il est de l'intérêt commun des États-Unis et de l'Europe de réduire leur dépendance au pétrole et au gaz. Pour cela, il serait utile de mutualiser et de soutenir significativement les efforts de recherche à long terme : recyclage, utilisation de l'hydrogène, biocarburants de 3e et 4e génération, séquestration des émissions, nucléaire de 4e génération. Par ailleurs, les États-Unis peuvent bénéficier de l'expertise européenne dans le domaine de l'éolien et du solaire (pour lesquels l'Allemagne est le leader mondial) ainsi que dans le nucléaire (dont la France est le leader mondial). Enfin, les États-Unis et l'Europe doivent abandonner les objectifs chiffrés et les subventions concernant les biocarburants actuels, qui renchérissent les prix de l'alimentation, sont coûteuses et ne constituent pas en Europe et aux États-Unis la manière la plus efficace de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## **Conclusion**

Les défis auxquels est confrontée l'économie mondiale sont nombreux et simultanés. Compte tenu de l'ampleur de ces défis, le lien transatlantique est extrêmement précieux et doit bénéficier d'un élan politique fort. Les prochaines administrations américaine et

européenne devront définir des objectifs partagés et des actions communes dont nous avons donné des exemples. Elles pourront ainsi promouvoir la stabilité de l'économie mondiale, la compétitivité de leurs économies et le soutien des citoyens à l'ouverture internationale. La France, traditionnellement méfiante vis à vis de la mondialisation et des États-Unis, peut jouer un rôle important dans ce rapprochement et en faire l'un des éléments de la promotion d'une mondialisation régulée.